

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**N° 021/2023**

**N° ordre à l'intérieur de la séance : 06-03**

**Nombre de conseillers :**

- en exercice .....19
- présents .....15
- votants .....19
- suffrages exprimés ....19
- majorité .....10
- pour .....19
- contre .....0
- abstentions .....0

**Date de convocation :**

17/05/2023

**SÉANCE PUBLIQUE DU : 24 MAI 2023**

L'an deux mille vingt-trois, Le vingt-quatre mai, à vingt heures trente, Le Conseil Municipal de la commune d'ORLIENAS (Rhône), régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, sous la présidence de Monsieur Olivier BIAGGI, Maire.

**Étaient présents :** Olivier BIAGGI, Guillaume FREMIOT, Marilyne SEON, Laurent DELABIE, Nathalie CHARTOIRE, Cédric BOURGUIGNON, Jean-Michel ARPI, Alain ZUCCA, Catherine KLADO, Vincent LECOCQ, Florence AUDON, Thierry BADEL, Cyrille DECOURT, Lucie CHARMION, Laetitia YU-KOHLER.

**Absents :** Brigitte BERT, Catherine DAVOINE, Anne-Sophie LORIDAN, François GUIZE.

**Pouvoir :** Brigitte BERT donne pouvoir à Catherine KLADO, Catherine DAVOINE donne pouvoir à Marilyne SEON, Anne-Sophie LORIDAN donne pouvoir à Laurent DELABIE, François GUIZE donne pouvoir à Guillaume FREMIOT.

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel ARPI.

**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE AIDE AUX TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA PERFORMANCE ENERGETIQUE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERET GENERAL « CENTRES-VILLAGES » DU PAYS MORNANTAIS**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'agrément de l'Anah ;

**Vu** la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Orliénas n°002/2022 en date du 26 janvier 2022, portant approbation de la participation financière de la Commune au Programme d'Intérêt Général (PIG) du Pays Mornantais et portant approbation des règlements d'intervention des aides financières du PIG ;

**Vu** la demande déposée par M. Julian FONTBONNE, relative au projet d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence principale située au n°593 de la route de Trêve de Gain à Orliénas ;

**Vu** la décision d'attribution de la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) n°156/23 en date du 13 mars 2023 ;

**Considérant** les travaux envisagés :

- Remplacement des menuiseries ;
- Isolation du plancher bas ;
- Isolation des rampants ;
- Installation d'une VMC Hygro B.

**Considérant** le montant des travaux subventionnables de 28 941,75 € H.T. ;

**Considérant** que les travaux envisagés rendent le projet éligible à la prime aux travaux d'amélioration de la performance énergétique prévue par la Commune ;

**Considérant** que la Commune d'Orliénas attribue une aide de 20 % du montant des travaux subventionnables plafonné à 20 000,00 € H.T. ;

**Considérant** que la demande déposée par M. Julian FONTBONNE répond aux caractéristiques d'éligibilité définies par la Commune ;

**Le Conseil Municipal, après délibéré et à l'unanimité,**

- **Décide** l'attribution d'une subvention d'un montant de 4 000 € à M. Julian FONTBONNE dans le cadre de travaux d'amélioration de la performance énergétique de sa résidence principale située à Orliénas ;
- **Autorise** M. le Maire à signer tous documents relatifs à l'attribution de cette subvention ;
- **Indique** que les crédits nécessaires sont inscrits au compte 20422 du budget primitif 2023 du budget principal de la Commune ;
- **Précise** que la présente décision peut être déférée devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa notification aux intéressés, par lettre recommandée avec accusé de réception, de sa transmission au contrôle de légalité ou de sa publication au recueil des actes administratifs.

Fait et délibéré à la Salle du Conseil de la Mairie d'Orliénas, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,  
Olivier BIAGGI

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Orliénas. The seal features a central figure, likely a saint or historical figure, surrounded by the text 'MAIRIE D'ORLIENAS' and the year '1793'. Overlaid on the seal is a large, stylized black ink signature, which appears to be 'Olivier Biaggi'.